

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**SYNDICAT MIXTE FERME dont la population est de 3500 habitants et plus -
SIOM DE LA VALLEE DE CHEVREUSE (1)
AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)**

Numéro SIRET : 20006232100019

POSTE COMPTABLE : TRESOR PUBLIC D ORSAY

M. 14

**Budget primitif
voté par nature**

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL COLLECTE OM (3)

ANNEE 2020

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	17
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	18
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	20
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	22

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	23
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	24
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	28
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	29
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	30
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	31
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	32
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	34
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	35
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	36
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	37
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	40
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	41
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	42
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	43

SIOM DE LA VALLEE DE CHEVREUSE - BUDGET PRINCIPAL COLLECTE OM - BP - 2020

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 3811Z	SIOM DE LA VALLEE DE CHEVREUSE BUDGET PRINCIPAL COLLECTE OM	BP 2020
----------------------------	--	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	209491
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0.00	0.00	0.00	0.00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses d'exploitation / Dépenses réelles de fonctionnement	99.45	
2	Produit d'exploitation domaine / Recettes réelles de fonctionnement	7.63	
3	Transferts reçus / Recettes réelles de fonctionnement	8.78	
4	Emprunts réalisés / Dépenses d'équipement brut		
5	Encours de la dette	10811647.00	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	37 782 780,45	24 741 810,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 13 040 970,45
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		37 782 780,45	37 782 780,45

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	9 754 100,00	10 895 487,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	988 582,78	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 152 804,22	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		10 895 487,00	10 895 487,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	48 678 267,45	48 678 267,45
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	27 022 828,62	0,00	25 769 230,45	25 769 230,45	25 769 230,45
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 890 312,00	0,00	1 893 300,00	1 893 300,00	1 893 300,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	199 010,00	0,00	302 370,00	302 370,00	302 370,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		29 112 150,62	0,00	27 964 900,45	27 964 900,45	27 964 900,45
66	Charges financières	180 740,00	0,00	155 650,00	155 650,00	155 650,00
67	Charges exceptionnelles	111 500,00	0,00	330 000,00	330 000,00	330 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		29 404 390,62	0,00	28 450 550,45	28 450 550,45	28 450 550,45
023	Virement à la section d'investissement (5)	9 447 847,64		8 394 670,00	8 394 670,00	8 394 670,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (5)	812 370,00		937 560,00	937 560,00	937 560,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		10 260 217,64		9 332 230,00	9 332 230,00	9 332 230,00
TOTAL		39 664 608,26	0,00	37 782 780,45	37 782 780,45	37 782 780,45

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	37 782 780,45
--	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	10 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	2 181 900,00	0,00	1 878 800,00	1 878 800,00	1 878 800,00
73	Impôts et taxes	20 439 400,00	0,00	20 582 900,00	20 582 900,00	20 582 900,00
74	Dotations et participations	2 203 800,00	0,00	2 093 100,00	2 093 100,00	2 093 100,00
75	Autres produits de gestion courante	60 000,00	0,00	10,00	10,00	10,00
Total des recettes de gestion courante		24 895 100,00	0,00	24 624 810,00	24 624 810,00	24 624 810,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		24 895 100,00	0,00	24 624 810,00	24 624 810,00	24 624 810,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (5)	131 400,00		117 000,00	117 000,00	117 000,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		131 400,00		117 000,00	117 000,00	117 000,00
TOTAL		25 026 500,00	0,00	24 741 810,00	24 741 810,00	24 741 810,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	13 040 970,45
---	----------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	37 782 780,45
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	9 215 230,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.
---	---------------------	---

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	718 000,00	160 041,00	930 600,00	930 600,00	1 090 641,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	3 469 200,00	828 541,78	2 999 500,00	2 999 500,00	3 828 041,78
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	5 977 067,64	0,00	5 150 000,00	5 150 000,00	5 150 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	10 164 267,64	988 582,78	9 080 100,00	9 080 100,00	10 068 682,78
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	550 000,00	0,00	557 000,00	557 000,00	557 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	551 000,00	0,00	557 000,00	557 000,00	557 000,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	10 715 267,64	988 582,78	9 637 100,00	9 637 100,00	10 625 682,78
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	131 400,00		117 000,00	117 000,00	117 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	131 400,00		117 000,00	117 000,00	117 000,00
	TOTAL	10 846 667,64	988 582,78	9 754 100,00	9 754 100,00	10 742 682,78

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	152 804,22
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 895 487,00
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	305 450,00	0,00	275 870,00	275 870,00	275 870,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	305 450,00	0,00	275 870,00	275 870,00	275 870,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	280 000,00	0,00	146 000,00	146 000,00	146 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	1 069 505,81	0,00	1 141 387,00	1 141 387,00	1 141 387,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	1 350 505,81	0,00	1 287 387,00	1 287 387,00	1 287 387,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 655 955,81	0,00	1 563 257,00	1 563 257,00	1 563 257,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	9 447 847,64		8 394 670,00	8 394 670,00	8 394 670,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	812 370,00		937 560,00	937 560,00	937 560,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	10 260 217,64		9 332 230,00	9 332 230,00	9 332 230,00

SIOM DE LA VALLEE DE CHEVREUSE - BUDGET PRINCIPAL COLLECTE OM - BP - 2020

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	TOTAL	11 916 173,45	0,00	10 895 487,00	10 895 487,00	10 895 487,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)					0,00
--	--	--	--	--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					10 895 487,00
---	--	--	--	--	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	9 215 230,00
--	---------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	25 769 230,45		25 769 230,45
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 893 300,00		1 893 300,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	302 370,00		302 370,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	155 650,00	0,00	155 650,00
67	Charges exceptionnelles	330 000,00	0,00	330 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	937 560,00	937 560,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		8 394 670,00	8 394 670,00
Dépenses de fonctionnement – Total		28 450 550,45	9 332 230,00	37 782 780,45

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	37 782 780,45
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	117 000,00	117 000,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	557 000,00	0,00	557 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	1 090 641,00	0,00	1 090 641,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	3 828 041,78	0,00	3 828 041,78
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	5 150 000,00	0,00	5 150 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		10 625 682,78	117 000,00	10 742 682,78

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	152 804,22
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 895 487,00
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	70 000,00		70 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 878 800,00		1 878 800,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	20 582 900,00		20 582 900,00
74	Dotations et participations	2 093 100,00		2 093 100,00
75	Autres produits de gestion courante	10,00	0,00	10,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	117 000,00	117 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement – Total	24 624 810,00	117 000,00	24 741 810,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	13 040 970,45
---	----------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	37 782 780,45
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	146 000,00	0,00	146 000,00
13	Subventions d'investissement	275 870,00	0,00	275 870,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		937 560,00	937 560,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		8 394 670,00	8 394 670,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement – Total	421 870,00	9 332 230,00	9 754 100,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	1 141 387,00
-----------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 895 487,00
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	27 022 828,62	25 769 230,45	25 769 230,45
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	18 000,00	18 000,00	18 000,00
60611	Eau et assainissement	20 000,00	9 000,00	9 000,00
60612	Energie - Electricité	31 000,00	35 000,00	35 000,00
60622	Carburants	10 000,00	10 000,00	10 000,00
60623	Alimentation	7 435,00	7 950,00	7 950,00
60628	Autres fournitures non stockées	1 000,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	1 500,00	5 500,00	5 500,00
60632	Fournitures de petit équipement	15 800,00	16 950,00	16 950,00
60636	Vêtements de travail	2 750,00	3 250,00	3 250,00
6064	Fournitures administratives	5 000,00	8 800,00	8 800,00
6068	Autres matières et fournitures	12 100,00	34 650,00	34 650,00
611	Contrats de prestations de services	24 644 198,62	23 322 430,45	23 322 430,45
6122	Crédit-bail mobilier	30 000,00	10 000,00	10 000,00
6135	Locations mobilières	24 000,00	15 320,00	15 320,00
61521	Entretien terrains	25 000,00	25 000,00	25 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	55 000,00	37 000,00	37 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	100 000,00	600,00	600,00
615231	Entretien, réparations voiries	4 000,00	64 000,00	64 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	23 000,00	102 000,00	102 000,00
61551	Entretien matériel roulant	14 000,00	10 000,00	10 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	203 830,00	388 850,00	388 850,00
6156	Maintenance	268 110,00	183 000,00	183 000,00
6161	Multirisques	14 000,00	16 000,00	16 000,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	0,00	61 300,00	61 300,00
6168	Autres primes d'assurance	11 000,00	13 000,00	13 000,00
617	Etudes et recherches	237 700,00	312 100,00	312 100,00
6182	Documentation générale et technique	17 000,00	12 500,00	12 500,00
6184	Versements à des organismes de formation	19 500,00	29 100,00	29 100,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	6 170,00	5 700,00	5 700,00
6226	Honoraires	31 300,00	28 100,00	28 100,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	5 000,00	0,00	0,00
6228	Divers	70 000,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	96 000,00	69 000,00	69 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	91 700,00	44 000,00	44 000,00
6236	Catalogues et imprimés	87 400,00	74 100,00	74 100,00
6238	Divers	74 000,00	90 000,00	90 000,00
6247	Transports collectifs	31 000,00	20 000,00	20 000,00
6248	Divers	0,00	50 000,00	50 000,00
6251	Voyages et déplacements	3 000,00	1 000,00	1 000,00
6257	Réceptions	29 500,00	26 000,00	26 000,00
6261	Frais d'affranchissement	14 000,00	14 500,00	14 500,00
6262	Frais de télécommunications	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	23 335,00	23 430,00	23 430,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	138 000,00	138 000,00	138 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	40 000,00	30 000,00	30 000,00
6288	Autres services extérieurs	376 200,00	320 100,00	320 100,00
63512	Taxes foncières	50 000,00	60 000,00	60 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	200,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	25 100,00	8 000,00	8 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 890 312,00	1 893 300,00	1 893 300,00
6218	Autre personnel extérieur	50 000,00	35 200,00	35 200,00
6331	Versement de transport	23 305,00	18 498,00	18 498,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	5 074,00	4 602,00	4 602,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	16 633,00	15 094,00	15 094,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	3 049,00	2 776,00	2 776,00
64111	Rémunération principale titulaires	564 641,00	558 588,00	558 588,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	58 648,00	44 144,00	44 144,00
64118	Autres indemnités titulaires	258 792,00	253 378,00	253 378,00
64131	Rémunérations non tit.	365 813,00	392 290,00	392 290,00
6417	Rémunérations des apprentis	10 000,00	12 795,00	12 795,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	217 063,00	193 457,00	193 457,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	209 907,00	193 174,00	193 174,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	19 891,00	15 122,00	15 122,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	26 000,00	26 000,00	26 000,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	700,00	748,00	748,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	8 284,00	11 100,00	11 100,00

SIOM DE LA VALLEE DE CHEVREUSE - BUDGET PRINCIPAL COLLECTE OM - BP - 2020

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6488	Autres charges	47 512,00	111 334,00	111 334,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	199 010,00	302 370,00	302 370,00
6531	Indemnités	90 000,00	93 000,00	93 000,00
6532	Frais de mission	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6533	Cotisations de retraite	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6535	Formation	3 000,00	4 500,00	4 500,00
6541	Créances admises en non-valeur	50 000,00	30 000,00	30 000,00
657341	Subv. fonct. Communes du GFP	0,00	100 000,00	100 000,00
6574	Subv. fonct. Associat*, personnes privée	42 000,00	60 860,00	60 860,00
65888	Autres	10,00	10,00	10,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		29 112 150,62	27 964 900,45	27 964 900,45
66	Charges financières (b)	180 740,00	155 650,00	155 650,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	185 000,00	160 000,00	160 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-4 260,00	-4 350,00	-4 350,00
67	Charges exceptionnelles (c)	111 500,00	330 000,00	330 000,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	30 000,00	20 000,00	20 000,00
6712	Amendes fiscales et pénales	1 500,00	0,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	10 000,00	210 000,00	210 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	30 000,00	60 000,00	60 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	40 000,00	40 000,00	40 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		29 404 390,62	28 450 550,45	28 450 550,45
023	Virement à la section d'investissement	9 447 847,64	8 394 670,00	8 394 670,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	812 370,00	937 560,00	937 560,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	812 370,00	937 560,00	937 560,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		10 260 217,64	9 332 230,00	9 332 230,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		10 260 217,64	9 332 230,00	9 332 230,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		39 664 608,26	37 782 780,45	37 782 780,45

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	37 782 780,45
--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	29 500,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	33 850,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-4 350,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	10 000,00	70 000,00	70 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6479	Rembours sur autres charges sociales	0,00	60 000,00	60 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	2 181 900,00	1 878 800,00	1 878 800,00
7013	Ventes de produits résiduels	997 000,00	713 100,00	713 100,00
7018	Autres ventes de produits finis	3 000,00	3 000,00	3 000,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	700,00	700,00	700,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	2 200,00	2 000,00	2 000,00
70612	Redevance spéciale enlèvement ordures	700 000,00	700 000,00	700 000,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	269 000,00	250 000,00	250 000,00
70872	Remb. frais B.A. et régies municipales	210 000,00	210 000,00	210 000,00
73	Impôts et taxes	20 439 400,00	20 582 900,00	20 582 900,00
7328	Autres fiscalités reversées	0,00	20 582 900,00	20 582 900,00
7331	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	20 439 400,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	2 203 800,00	2 093 100,00	2 093 100,00
744	FCTVA	3 000,00	2 000,00	2 000,00
7472	Participat° Régions	0,00	31 200,00	31 200,00
74741	Participat° Communes du GFP	50 000,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	2 150 800,00	2 059 900,00	2 059 900,00
75	Autres produits de gestion courante	60 000,00	10,00	10,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	60 000,00	10,00	10,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		24 895 100,00	24 624 810,00	24 624 810,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		24 895 100,00	24 624 810,00	24 624 810,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	131 400,00	117 000,00	117 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	131 400,00	117 000,00	117 000,00
043	Opérat° ordre intérieure de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		131 400,00	117 000,00	117 000,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		25 026 500,00	24 741 810,00	24 741 810,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	13 040 970,45
--	----------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	37 782 780,45
--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	718 000,00	930 600,00	930 600,00
2031	Frais d'études	674 000,00	880 600,00	880 600,00
2033	Frais d'insertion	0,00	5 000,00	5 000,00
2051	Concessions, droits similaires	44 000,00	45 000,00	45 000,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	3 469 200,00	2 999 500,00	2 999 500,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	10 000,00	10 000,00	10 000,00
21318	Autres bâtiments publics	225 000,00	200 000,00	200 000,00
2135	Installations générales, agencements	350 000,00	391 100,00	391 100,00
2151	Réseaux de voirie	500 000,00	180 000,00	180 000,00
2152	Installations de voirie	10 000,00	1 000,00	1 000,00
21538	Autres réseaux	50 000,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	1 447 000,00	1 582 400,00	1 582 400,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	695 200,00	505 000,00	505 000,00
2181	Installat° générales, agencements	10 000,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	40 000,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	28 000,00	41 000,00	41 000,00
2184	Mobilier	45 000,00	35 000,00	35 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	59 000,00	54 000,00	54 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	5 977 067,64	5 150 000,00	5 150 000,00
2313	Constructions	5 977 067,64	4 540 000,00	4 540 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	610 000,00	610 000,00
Total des dépenses d'équipement		10 164 267,64	9 080 100,00	9 080 100,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	550 000,00	557 000,00	557 000,00
1641	Emprunts en euros	550 000,00	557 000,00	557 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 000,00	0,00	0,00
27638	Créance Autres établissements publics	1 000,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		551 000,00	557 000,00	557 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		10 715 267,64	9 637 100,00	9 637 100,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	131 400,00	117 000,00	117 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	131 400,00	117 000,00	117 000,00
13911	Etat et établissements nationaux	0,00	1 800,00	1 800,00
13918	Autres subventions d'équipement	131 400,00	115 200,00	115 200,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		131 400,00	117 000,00	117 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		10 846 667,64	9 754 100,00	9 754 100,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	988 582,78
-----------------------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	152 804,22
---	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 895 487,00
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

SIOM DE LA VALLEE DE CHEVREUSE - BUDGET PRINCIPAL COLLECTE OM - BP - 2020

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	305 450,00	275 870,00	275 870,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	89 870,00	89 870,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	305 450,00	186 000,00	186 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		305 450,00	275 870,00	275 870,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 349 505,81	1 287 387,00	1 287 387,00
10222	FCTVA	280 000,00	146 000,00	146 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 069 505,81	1 141 387,00	1 141 387,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements recus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA.régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 000,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 350 505,81	1 287 387,00	1 287 387,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		1 655 955,81	1 563 257,00	1 563 257,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	9 447 847,64	8 394 670,00	8 394 670,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	812 370,00	937 560,00	937 560,00
28031	Frais d'études	89 020,00	95 410,00	95 410,00
28051	Concessions et droits similaires	10 580,00	41 900,00	41 900,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	5 030,00	550,00	550,00
28128	Autres aménagements de terrains	16 510,00	16 500,00	16 500,00
28135	Installations générales, agencements, ..	1 420,00	30 900,00	30 900,00
28152	Installations de voirie	350,00	1 100,00	1 100,00
281532	Réseaux d'assainissement	4 960,00	5 450,00	5 450,00
281533	Réseaux câblés	330,00	330,00	330,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	533 190,00	613 800,00	613 800,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	15 820,00	43 060,00	43 060,00
281738	Autres constructions (m. à dispo)	2 090,00	2 090,00	2 090,00
281788	Autres immo. corporelles (m. à dispo)	45 370,00	45 080,00	45 080,00
28181	Installations générales, aménagt divers	780,00	1 500,00	1 500,00
28182	Matériel de transport	21 880,00	14 200,00	14 200,00
28183	Matériel de bureau et informatique	53 640,00	13 200,00	13 200,00
28184	Mobilier	2 400,00	3 510,00	3 510,00
28188	Autres immo. corporelles	9 000,00	8 980,00	8 980,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		10 260 217,64	9 332 230,00	9 332 230,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		10 260 217,64	9 332 230,00	9 332 230,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		11 916 173,45	10 895 487,00	10 895 487,00
				+
RESTES A REALISER N-1 (10)				0,00
				+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)				0,00
				=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				10 895 487,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

SIOM DE LA VALLEE DE CHEVREUSE - BUDGET PRINCIPAL COLLECTE OM - BP - 2020

- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *Ri 040 = DF 042*.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *Di 041 = Ri 041*.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE		A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
15139-Tirage Eonia	01/08/2008	1 146 050,29	0,00	0,00	0,00	0,00
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		1 146 050,29	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8800071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
								Emprunts et dettes à l'origine du contrat						
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					9 200 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					9 200 000,00									
143	CREDIT AGRICOLE	20/12/2007	27/12/2007	27/12/2008	1 700 000,00	F	Taux fixe à 4.62 %	4,620	4,620	EUR	A	P	O	A-1
145-Consolidation	SOCIETE GENERALE	01/08/2008	01/08/2008	01/11/2008	2 500 000,00	F	Taux fixe à 4.95 %	4,950	5,120	EUR	T	C	O	A-1
147	SFIL CAFFIL	22/09/2008	29/09/2008	01/07/2009	5 000 000,00	F	Taux fixe à 4.75 %	4,750	4,910	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
15139-Tirage Eonia	SOCIETE GENERALE	01/08/2008	01/08/2008	28/05/2023	0,00	V	(EONIA(Postfixé) + 0.125)-Floor -0.125 sur EONIA(Postfixé)	4,420	4,640	EUR	X	X	O	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									

SIOM DE LA VALLEE DE CHEVREUSE - BUDGET PRINCIPAL COLLECTE OM - BP - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux Initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)	
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00										
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00										
1681 Autres emprunts (total)					0,00										
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00										
1687 Autres dettes (total)					0,00										
Total général					9 200 000,00										

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICME de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		2 881 704,55					556 044,76	158 691,48	0,00	29 410,88
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 881 704,55					556 044,76	158 691,48	0,00	29 410,88
143	N	0,00	A-1	298 371,38	1,99	F	Taux fixe à 4.62 %	4,610	136 378,08	20 224,03	0,00	114,87
145-Consolidation	N	0,00	A-1	458 333,17	2,58	F	Taux fixe à 4.95 %	5,020	166 686,68	28 302,08	0,00	3 781,25
147	N	0,00	A-1	2 125 000,00	8,25	F	Taux fixe à 4.75 %	4,820	250 000,00	110 165,37	0,00	25 514,76
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
15139-Tirage Eonia	N	0,00	A-1	0,00	2,41	V	(EONIA(Postfixé) + 0.125)-Floor -0.125 sur EONIA(Postfixé)	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

SIOM DE LA VALLEE DE CHEVREUSE - BUDGET PRINCIPAL COLLECTE OM - BP - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		2 881 704,55				556 044,76	158 681,48	0,00	0,00	29 410,88

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IQCB1015077C du 25 Juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant (10)
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : indice zone euro / 2 : Indices inflation françaises ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

IV
A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents						(6) Autres indices
	(1) Indices zone euro	(2) Indices Inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices	
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0		
	% de l'encours	98,99	0,00	0,00	0,00		
	Montant en euros	2 881 704,55	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0		
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0		
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0		
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0		
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0	
	% de l'encours					0,00	
	Montant en euros					0,00	

(1) Cette annexe retraçait le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1000.00 €	2016-07-07

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, logiciels	2	07/07/2016
L	Frais d'étude	5	07/07/2016
L	Frais d'insertion	5	07/07/2016
L	Mobilier de bureau	10	07/07/2016
L	Matériel de bureau, informatique, téléphonie, reprographie	5	07/07/2016
L	Matériel classique, bacs, conteneurs, colonnes, extincteurs	8	07/07/2016
L	Matériel et outillage technique, compacteurs	10	07/07/2016
L	Plantations d'arbres, d'arbustes et création de massifs	15	07/07/2016
L	Agencement aménagement de terrains, dalle réseaux, barrières, ralentisseurs	15	07/07/2016
L	Agencements , aménagements installations liés aux bâtiments, climatisation, téléphonie	15	07/07/2016
L	Appareil de levage - ascenseur	20	07/07/2016
L	Voitures	5	07/07/2016
L	Camions et véhicules industriels	6	07/07/2016
L	Installations spécifiques, agencement des constructions (budget M4)	20	07/07/2016
L	Installations des fours (budget M4)	25	07/07/2016
L	Installation réseaux de chaleur et électricité (budget M4)	20	07/07/2016
L	Installation Station GNV (budget M4)	15	07/07/2016
L	Subventions d'investissement transférables inférieures à 25000 euros	1	07/07/2016
L	Subventions d'investissement transférables supérieures à 25000 euros	10	07/07/2016

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		674 000,00	674 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		557 000,00	557 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	557 000,00	557 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		117 000,00	117 000,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cote résultat	117 000,00	117 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	674 000,00	988 582,78	152 804,22	1 815 387,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		9 478 230,00	III 9 478 230,00
Ressources propres externes de l'année (a)		146 000,00	146 000,00
10222	FCTVA	146 000,00	146 000,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		— 9 332 230,00	9 332 230,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	95 410,00	95 410,00
28051	Concessions et droits similaires	41 900,00	41 900,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	550,00	550,00
28128	Autres aménagements de terrains	16 500,00	16 500,00
28135	Installations générales, agencements, ..	30 900,00	30 900,00
28152	Installations de voirie	1 100,00	1 100,00
281532	Réseaux d'assainissement	5 450,00	5 450,00
281533	Réseaux câblés	330,00	330,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	613 800,00	613 800,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	43 060,00	43 060,00
281738	Autres constructions (m. à dispo)	2 090,00	2 090,00
281788	Autres immo. corporelles (m. à dispo)	45 080,00	45 080,00
28181	Installations générales, aménagt divers	1 500,00	1 500,00
28182	Matériel de transport	14 200,00	14 200,00
28183	Matériel de bureau et informatique	13 200,00	13 200,00
28184	Mobilier	3 510,00	3 510,00
28188	Autres immo. corporelles	8 980,00	8 980,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	8 394 670,00	8 394 670,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	9 478 230,00	0,00	0,00	1 141 387,00	10 619 617,00

SIOM DE LA VALLEE DE CHEVREUSE - BUDGET PRINCIPAL COLLECTE OM - BP - 2020

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	1 815 387,00
Ressources propres disponibles	IV	10 619 617,00
Solde	V = IV – II (6)	8 804 230,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 461, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
023	<i>Virement à la section d'investissement (4)</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

A7.2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
020	Dépenses imprévues	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

A7.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement (3)</i>	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
FONCTIONNEMENT					
6574			AMICALE DU PERSONNEL	Association	19 000,00
6574			Chaire Suppelec	Association	20 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS -- ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			TOTAL	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET		AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		17,00	0,00	17,00	17,00	0,00	10,00	12,00
ADJOINT ADMIN. PRINCIPAL 2EME CLASSE	C	6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	5,00	5,00
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00	2,00
ATTACHE	A	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	1,00	3,00
ATTACHE PRINCIPAL	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	1,00	1,00
REDACTEUR	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	1,00	1,00
REDACTEUR PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		26,00	0,00	26,00	26,00	0,00	13,00	20,00
ADJOINT TECHNIQUE	C	10,00	0,00	10,00	10,00	0,00	6,00	8,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00	3,00
AGENT DE MAITRISE	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	1,00	1,00
AGENT DE MAITRISE PRINCIPALE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00
INGENIEUR	A	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	0,00	4,00
INGENIEUR PRINCIPAL	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00
TECHNICIEN	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00	2,00
TECHNICIEN PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	0,00	1,00
TECHNICIEN PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		43,00	0,00	43,00	43,00	0,00	23,00	32,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

SIOM DE LA VALLEE DE CHEVREUSE - BUDGET PRINCIPAL COLLECTE OM - BP - 2020

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présente toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présente toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présente la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH		0,00	3-1	CDD
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH		0,00	3-3-1°	CDD
ATTACHE	A	ADM		0,00	3-3-2°	CDD
ATTACHE	A	ADM		0,00	3-3-2°	CDD
INGENIEUR	A	TECH		0,00	3-3-2°	CDD
INGENIEUR	A	TECH		0,00	3-3-2°	CDD
INGENIEUR	A	TECH		0,00	3-3-2°	CDD
INGENIEUR	A	TECH		0,00	3-3-2°	CDD
TECHNICIEN PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	B	TECH		0,00	3-3-1°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR: ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité
3-c : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...)
3-d : article 3, 2ème alinéa : cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes
3-1 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaires des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-2 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaires des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaires des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3.1° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements composés de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-3.2° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements composés de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 3-3-3, 3-3-3-38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 65-1148 du 20 octobre 1965.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
01/01/2011 - CONCESSION	DALKIA FRANCE	DALKIA FRANCE	SOCIETE ANONYME	3 000 000,00
Détention d'une part du capital				
31/12/1984 -	SEMAVAL	SEMAVAL	SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIES	6 097,96
21/06/2017 -	SIGEIF	SIGEIF MOBILITE	SOCIETE ECONOMIE MIXTE	50 000,00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
SIPPEREC	04/10/2016	SANS FISCALITE PROPRE	650,00
SIGEIF	04/10/2017	SANS FISCALITE PROPRE	700,00
SIPP NCO	09/10/2018	SANS FISCALITE PROPRE	3 200,00
Autres organismes de regroupement			
ORDIF	07/07/2016	SANS FISCALITE PROPRE	1 400,00
ADEZAC	07/07/2016	SANS FISCALITE PROPRE	580,00
AMORCE	07/07/2016	SANS FISCALITE PROPRE	1 800,00
OREE	07/07/2016	SANS FISCALITE PROPRE	3 700,00
REFER	07/07/2016	SANS FISCALITE PROPRE	4 000,00
CERCLE NATIONAL DU RECYCLAGE	13/12/2016	SANS FISCALITE PROPRE	3 800,00
RESEAU IDEAL	13/12/2016	SANS FISCALITE PROPRE	2 050,00
SCUBE	28/02/2017	SANS FISCALITE PROPRE	2 000,00
CLUB FACE	13/02/2018	SANS FISCALITE PROPRE	250,00
ASSOCIATION FRANCAISE GNV	27/03/2018	SANS FISCALITE PROPRE	1 000,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
VALORISATION ENERGETIQUE	VALORISATION ENERGETIQUE	27/06/2016	DL23/2016 - 06/06/2016	20006232100027	VALORISATION ENERGETIQUE	Oui

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 41
 Nombre de membres présents : 27
 Nombre de suffrages exprimés : 27




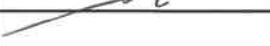
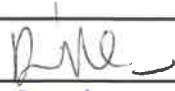

VOTES :








Pour : 27
 Contre : 0
 Abstentions : 0






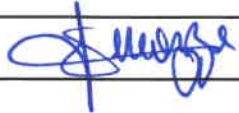

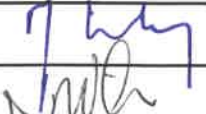

Date de convocation : 29/01/2020

Présenté par Le Président (1),
 A Villejust, le 04/02/2020
 Le Président,

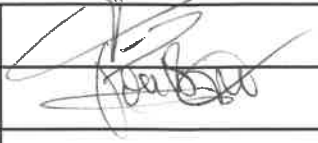
Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session
 A Villejust, le 04/02/2020
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ADRAS Jean-Marc	
ALDEBERT Annie	
AMBROISE Pascal	
BARSANTI William	
BAY Philippe	
BERNARD Franck	
BERT Monique	
BINICK Jean-Louis	
BLIN Serge	
BONNET Emmanuel	
BOUAZZAOUI Mohamed	
BOURDY Maurice	
BOYER Rémi	
CAHAREL Brice	
CAMBON Pierre	
CARRE Jacky	
CLAIR Anna	
CONCORDIA Sauveur	
COPEL Délia	
CORDIER Gilles	
CORNGIARD Christian	

IV – ANNEXES		IV
ARRETE ET SIGNATURES		D2
COYETTE Luc		
DA COSTA-FERNANDES Nicole		
DA SILVA Paul		
DA SILVA Victor		
DARMON Monique		
DEBONNE Christophe		
DEBRAS Jean-Jacques		
DELAGNEAU Xavier		
DELANOUE Ludivine		
DIGARD Marie-Pierre		
DUCHEMIN Cécile		
DUJARDIN Christian		
DUPUY François		
DUVERNEUIL Jean-Jacques		
EGRET Michel		
FARGEOT Marie-Claude		
FERNANDES Patrick		
FIGLIANO Serge		
FONTENAILLE Dominique		
GELOT Sandrine		
GILBERT Geneviève		
GLEIZE Bernard		
HILLION François		
JACONELLI Philippe		
JULIE Bernard		
LECLERC Christian		
LECLERCQ Patricia		
LEFORT Hervé		
LEOGANE Mélodye		

IV – ANNEXES		IV
ARRETE ET SIGNATURES		D2
LINDECKER Catherine		
LORIDANT Paul		
LOWCZYK Fabian		
MARTIN Michel		
MATIAS Rui		
MONTAGNON Jean-Claude		
MORCH Caroline		
NOGUES Thomas		
OSSENI Ibrahim		
PAGE Christian		
PANCIATICI Jean-Laurent		
PELISSERO Richard		
PERE Kenji		
PERRIN Céline		
PETIT Claude		
PONS Claude		
PORTELETTE Hélène		
QUEANT Michel		
ROS David		
SAUTERON Eliane		
SEGERS Christian		
SFERRAZZA Leonardo		
TETU Lionel		
TEXIER Bernard		
TRICKOVSKI Igor		
TRINQUIER Patrick		
VALENTIN Jean-Luc		
VIALA Michèle		
VIGIER Jean-François		

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

VIVIEN Marc	
VON EUW Caroline	
WICHEREK-JOLY Aurélie	
XAVIER Bernard	

Certifié exécutoire par Le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : Le Comité Syndical.

